Monsieur le Maire des Sables d'Olonne,

Nous nous permettons de vous adresser cette lettre ouverte afin d'exprimer notre profonde inquiétude quant à la diffusion annoncée du film ***Silenced*** de Tommy Robinson, dans votre ville des Sables d'Olonne.

Tommy Robinson, figure notoire de l'extrême droite britannique, est connu pour ses discours xénophobes, islamophobes et complotistes. Autoriser ou tolérer la projection de son film revient à offrir une tribune aux discours de haine et à légitimer une idéologie dangereuse pour la cohésion sociale et les valeurs républicaines de notre pays.

Nous, représentant.e.s des travailleurs et travailleuses de ce pays, porté.e.s par nos valeurs de solidarité et de lutte contre toutes les formes d'exclusion, et vous, Monsieur le Maire, représentant des valeurs républicaines de notre pays, avons un devoir de vigilance face aux tentatives d'instrumentalisation des espaces publics par des figures de la haine et du mensonge.

Or, la diffusion de ce film ne relève pas d'un débat d'idées, mais bien d'une entreprise d'imposture idéologique, de désinformation et d'incitation à la haine raciale. De nombreuses analyses ont démontré que les productions de Tommy Robinson s'inscrivent dans une stratégie globale d'extrême droite visant à exacerber les tensions et à attiser la peur.

Ce film a, d'ores et déjà, fait l'objet d'interdictions de diffusion en France et surtout dans son pays d'origine où son auteur purge actuellement une peine de prison pour diffamation et propos racistes.

Il est de notre responsabilité collective d'empêcher que votre ville ne devienne une plateforme de propagation de discours extrémistes. En France, le racisme et la diffamation sont des délits punis par la loi. Il ne s'agit pas, si vous en doutiez, d'un acte de censure ou d'entrave à la liberté d'expression, mais bien d'une volonté de mettre un terme à la diffusion de ces propos complotistes et mensongers, indignes dans un pays qui se veut porteur des valeurs de la déclaration universelle des Droits de l'Homme.

C'est pourquoi nous vous demandons solennellement d'agir en ce sens et d'intervenir pour empêcher la diffusion de ce film sur le territoire communal. Vous disposez des moyens nécessaires pour veiller à ce que l'espace public ne soit pas utilisé à des fins de propagande haineuse, en accord avec les principes de notre République, comme l'a déjà fait le Maire de Castelnau-le-Lez, dans l'Hérault.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

L'Union Départementale CGT 85,
L'Union Locale CGT des Sables d'Olonne,
L'Union Syndicale Solidaires 85,
La Fédération syndicale unitaire 85.
La CFDT Vendée